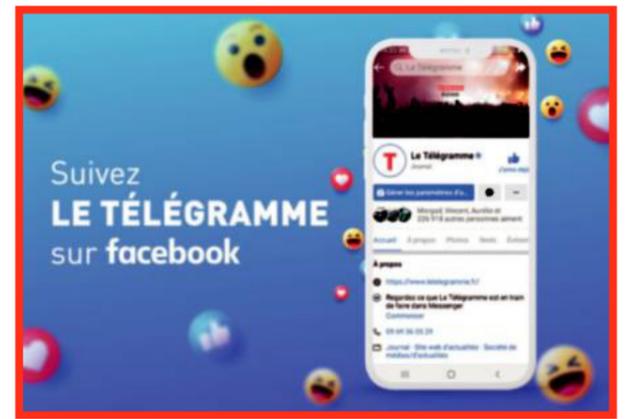


Pays de Lannion



Terne, la cour du collège François-Marie Luzel, à Plouaret, doit accueillir, dans les mois qui viennent, deux tranchées végétales qui doivent notamment permettre aux collégiens de réinvestir le centre de ce vaste espace au cœur de leur établissement. Membres d'un comité de pilotage, 35 élèves ont voté pour le type d'aménagements qu'ils souhaitent voir réaliser dans la cour de l'établissement.



Au collège de Plouaret, casser l'enrobé pour reverdir la cour

Engagé dans une démarche de labellisation développement durable impliquant ses élèves, le collège François-Marie-Luzel de Plouaret veut permettre à ces derniers de réinvestir la cour en y installant deux îlots végétaux.

Jérôme Bouin

● On a connu plus gai que la vaste cour du collège François-Marie-Luzel, à Plouaret, par une matinée pluvieuse de la mi-novembre ! Imaginez, cernée de hauts bâtiments blancs, une surface goudronnée sur laquelle ont été délimités des rectangles blancs dans lesquels les 230 élèves se rassemblent au petit matin. Tout pourrait changer dans les mois qui viennent. Car les élèves ont acté, il y a quelques jours, le futur aménage-

ment qui doit consacrer le retour du végétal au sein de leur établissement.

« Nous avons démarré, en 2021, une démarche de labellisation développement durable », explique Benoît Duquesne, principal depuis 2020, dans son bureau qui surplombe la cour en question. Propre à l'Éducation nationale, le label E3D (Établissement en démarche de développement durable), compte trois niveaux, le troisième étant le plus vertueux. C'est celui-là que

visé Luzel.

Depuis un an, le collège de Plouaret, l'un des plus petits du département (neuf classes), multiplie les initiatives : marches pour le ramassage des déchets dans la cour, plantations d'arbres, création d'un potager, journée développement durable... Les élèves volontaires gèrent désormais un compost alimenté par les restes de la cantine. Un second est déjà attendu. « Ça a déjà permis de diminuer le poids des déchets qu'on jette aux ordures ménagères. Moins de 50 grammes par assiette aujourd'hui. Entre 50 et 100 avant », précise le principal.

« Réinvestir un espace abandonné »

La prochaine étape devrait donc être de « renaturer la cour ». Début novembre, un comité de pilotage composé notamment de 35 « écodé-

légués » (des élèves volontaires), chapeauté par Laurianne Guillard, enseignante référente, a voté la création, au milieu de celle-ci, de deux îlots de végétation. 35 m² seulement mais qui ont valeur de symbole. Il s'agit aussi de « réinvestir un espace abandonné », explique Benoît Duquesne. À l'heure de la récré, « on se rend compte que les élèves ont tendance à rester en périphérie. Autour des bancs ou du préau ».

Des espèces endémiques - sauge, sédum, santoline, ou fusain d'Europe - devraient peupler les espaces ainsi libérés. Outre le retour des élèves et de la nature, l'aménagement doit permettre de capter davantage les eaux pluviales qui, lors de fortes précipitations, se concentrent au pied du bâtiment sud. Les élèves et les adultes qui les accompagnent bénéficient des conseils des paysagistes du conseil départemental

et des techniciens du bassin-versant Vallée du Léguer.

« La particularité de Plouaret, explique Sandy Gruninger, paysagiste au conseil départemental, c'est le fait de casser l'enrobé. On essaie de tester des choses dans les collèges ». C'est plus facile lorsque des rénovations plus vastes sont menées. À Guingamp, le collège Prévert, une fois remodelé, devrait ainsi héberger un petit boisement en son sein.

À Plouaret, une fois le projet bouclé et validé par le conseil d'administration, le collège fera effectuer des devis et soumettra le tout au conseil départemental. « On espère une mise en œuvre avant le mois de juin », dit le principal. En présence des élèves donc. « L'idée c'est de les associer à la réalisation, à la plantation par exemple. Pour que ce projet ait du sens, il faut que les élèves soient les acteurs du début à la fin ».